



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 12 juin 2017 n°59/H030

**AVIS DU CNIS SUR DES DEMANDES D'ACCÈS À DES DONNÉES
AU TITRE DE L'ARTICLE 7BIS DE LA LOI DU 7 JUIN 1951 MODIFIÉE**

Au cours de sa réunion du 31 mai 2017, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné la demande suivante :

Demande d'accès à des sources administratives au titre de l'article 7bis de la loi de 1951

Formulée par le Pôle de service de l'action régionale (PSAR) Emploi-Population de l'Insee :

- les données issues de l'enquête EHPA 2015 de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Ministère des Affaires sociales et de la Santé

La commission émet un **avis favorable** à cette demande d'accès.